



Sites Natura 2000 des dunes modernes du littoral landais
FR7200713 - L04 Capbreton à Tarnos

(nom abrégé : L04). Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 7 juin 2011 (JORF du 7 juillet 2011)

Forêt domaniale des Dunes du Sud - Tarnos

Suivi de l'opération expérimentale d'arrachage

de Baccharis et d'Herbes de la Pampa

Site de TARNOS



Une opération concernant les invasives a été menée dans le cadre d'un contrat Natura 2000 soldé en 2013. Compte tenu des résultats obtenus, et du niveau de colonisation de certaines invasives, il a été envisagé de distinguer les travaux à mener, en fonction des modalités. C'est ainsi que l'on a séparé les interventions engagées sur le Sénéçon du Cap (voir le bilan de cet autre programme spécifique), entièrement manuelles, de celles pouvant être exécutées à la mini-pelle mécanique pour Baccharis et Cortaderia.

Ces deux espèces affectent la forêt de protection, et si rien n'est fait, ne tarderont pas à envahir la lisière si l'on en croit les plants déjà présents çà et là. L'action doit avoir pour objectif de faire cesser la progression de ces invasives en direction de la dune, en agissant globalement sur les populations présentes.

Il restait à trouver le financement : en 2016, il a été pris en compte par la mission d'intérêt général « MIG dunes », et apporté par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF). Ce rapport constitue le bilan d'exécution de ces travaux.

L'entreprise retenue, « Les jardins de Nonères », est une entreprise adaptée départementale (EAD), ce qui confère également à cette opération de génie écologique un caractère social par l'insertion dans la vie active de travailleurs confrontés au handicap.

1) Opération menée en 2016

Un protocole a été mis en place :

« Arrachage d'espèces végétales invasives à Tarnos

Protocole simplifié

Baccharis et cortaderia (Herbe de la Pampa) :

Le secteur à traiter est découpé en 6 zones au sud du Métro, et deux au nord, au total 8 zones identifiées sur carte.

Sur les zones larges, effectuer des passages à peu près parallèles tous les 20 m environ, et collecter les Baccharis au fur et à mesure.

En même temps, arracher les Cortaderia

Selon la grosseur des tiges ou plants, effectuer l'arrachage à la pelle mécanique ou au levier manuel ; Noter l'estimation du nombre de pieds (voir fiche).

Evacuer au fur et à mesure vers le pare-feu central ou une zone stabilisée, où les plantes seront broyées.

Pour la lisière :

Limiter les accès, et chercher à effectuer l'arrachage manuel, sauf pour les gros pieds. Si démontage de la clôture, la replacer après achèvement des travaux.

Essais au gros sel sur Baccharis : (voir <http://collectif-anti-baccharis.org/test-de-la-methode-de-traitement-de-traitement-des-souches-au-gros-sel-marin/>)

Prévoir du gros sel (5 kg), et une perceuse équipée d'une fraise/forêt de 20 mm environ ; couper le pied de Baccharis à 10 cm du sol environ ; creuser des trous sur 5/6 cm dans la souche, et les remplir de gros sel.

La zone à traiter sera désignée par Arnaud Bassibey, afin que l'on puisse suivre les résultats.

Noter les éléments sur un fiche à part (date, nombre de pieds, quantité de sel, diamètre trous, etc.). Chercher à effectuer le travail en suivant de la coupe.

Fiche : Le mieux est de la renseigner par demi-journée ; bien renseigner les cases « vides » pour les contacts, les obs générales les suggestions, cela permet de faire progresser la technique. Si vous voyez des plantes inconnues, pensez à photographier.

Suivi du chantier sur le terrain : Arnaud Bassibey : 06 10 18 57 61

Suivi du projet : Gilles Granereau : 06 13 81 60 36 »

Ce protocole n'a pas été intégralement respecté du fait du lent avancement des travaux : pas de travail en lisière à l'ouest, et pas d'essai au sel. Par ailleurs, l'organisation même du travail a été différente : arrachage à la pelle mécanique, et stockage dans l'attente de transférer le tout sur le pare-feu. La mise en copeaux n'a pas été faite, suite à une panne du broyeur.

Les zones ont été déterminées selon le plan suivant, dont nous ne donnerons que la partie sud. En effet, au regard de l'ambition initiale, seule la zone 1 a pu être traitée. Le parking forestier a également été concerné du fait qu'il constituait un réservoir d'Herbes de la Pampa.



2) Résultats

D'une façon générale, les craintes que nous avons au moment de démarrer l'opération ont été avérées : si le Baccharis semblait assez peu dynamique suite aux travaux menés trois années auparavant dans le cadre du contrat Natura 2000, l'Herbe de la Pampa était omniprésente.

La difficulté principale résidait dans le repérage des cheminements pratiqués par la pelle mécanique, et dans la localisation des plants d'Herbes de la Pampa notamment, et surtout les petits plants. Une visite sur le terrain a permis de constater que les plants que l'on pensait être des semis apparus après l'arrachage, n'étaient en réalité que des « oubliés ».

Une journée supplémentaire a été effectuée le 30 novembre, et a concerné en particulier le parking forestier, et l'évacuation des plants.

Date	Météo		NB heures (total)	Personnels	Baccharis		Pampa	
	Matin	Après-midi			pelle	levier	pelle	levier
16/06/2016	3	2	15	2	10		65	5
22/06/2016	1	3	6	1	16		49	
29/06/2016	1	1	7	1	12		96	
06/07/2016	1	1	7	1	22		83	
25/08/2016	1	1	21	3	7		18	
01/09/2016	1	1	48	6	32		25	
07/09/2016	2	2	28	4	28		71	
21/09/2016	1	1	21	3				
04/10/2016	1	2	28	4				
25/10/2016	2	1	28	4	6	12	16	8
			209		133	12	423	13

Commentaires sur ces chiffres :

Ce sont au total **556 plants** qui ont été arrachés à la pelle mécanique, et **25** avec le levier manuel, soit pour le tout **581 plants**. Les Herbes de la Pampa représentent **75 %** de ce total.

La moyenne de temps passé pour le traitement (arrachage, transport, stockage, élimination) est de **21 minutes** par plant, soit **2,8 plants/heure**.

Dans le tableau, les critères météo sont : 1 bonnes conditions ; 2 conditions médiocres ; 3 conditions difficiles. Nombre d'heures : c'est le total de la durée de présence multiplié par le nombre d'ouvriers.



Dans certains secteurs très contaminés, on peut avoir plus de dix plants d'Herbes de la Pampa à l'are. La pelle mécanique reste un moyen adapté, de par sa mobilité et sa puissance, suffisante sur les sols sableux.

La progression est assez lente, car il faut tout à la fois arracher le plant en veillant à ne pas laisser de petite touffe, stocker le plant à proximité, reboucher l'excavation, puis passer au plant suivant. Le repérage des plants, avec en plus une densité de végétation très variable, n'est pas toujours facile, ce qui explique la présence de quelques plants oubliés.

La conclusion des travaux de 2016 peut être résumée ainsi :

- présence de Baccharis, mais relativement peu abondant, et peu de grands plants. Ceci semble montrer que la gestion du Baccharis peut assez facilement permettre de contrôler la population.
- abondance des Herbes de la Pampa, et vraisemblablement « explosion » des populations depuis les travaux menés en 2012 et 2013. Cortaderia étant quasi absente de la forêt avant les travaux réalisés pour la voie de contournement RD 85, où les merlons et certains abords auraient été plantés ... d'Herbes de la Pampa. Nous avons d'ailleurs constaté que la progression se fait depuis la route départementale. Les zones claires et/ou qui ont été travaillées par le passé sont celles où l'on trouve les plus fortes densités. A cet égard, et compte tenu de la dynamique de ces espèces, il convient d'exclure définitivement pour les entretiens l'usage du rouleau landais, pour n'avoir recours qu'au gyrobroyeur ou au broyeur forestier, sans travail du sol.
- technique à améliorer, afin d'augmenter le repérage, le rendement et l'élimination.

Les prospections que nous avons pu faire montrent que les zones 1 et 2, et l'est des zones 3 et 4 sont fortement envahies en particulier par Cortaderia.



Zone de stockage avant broyage ... qui ne se fera pas compte tenu des réticences de l'engin à vouloir démarrer... Les Baccharis sont séparés de Cortaderia.

3) Propositions pour 2017

Compte tenu de la forte progression constatée de Cortaderia en forêt domaniale, il convient de mettre en place un programme de contrôle pluriannuel, et d'intégrer à terme la nécessité d'effectuer chaque année un nombre minimum de journées « d'entretien ». C'est à ce prix que l'on pourra contrôler l'espèce. Le Baccharis semble moins préoccupant.

Le cahier des charges pour 2017 est précisé :

- avec la pelle mécanique, veiller à utiliser un GPS pour pouvoir réaliser des virées rapprochées et parallèles : ceci doit permettre de limiter les oublis.
- envisager le broyage sur l'aire de stockage avec un broyeur de type forestier.
- on testera le broyage de zones contaminées : cette opération doit être menée de telle façon que les souches soient arasées au niveau du sol. La détermination de ces zones se fera à l'avancement, et on traitera également des sur-largeurs de pare-feu, des zones ouvertes, des clairières, etc. L'objectif sera d'obtenir des prairies (ce qui impliquera d'effectuer un entretien chaque année, le temps de réduire les repousses).

Chantier suivi par Arnaud Bassibey

Gilles Granereau

Janvier 2017